Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

L’aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d’ici 2025

Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d’Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l’objet d’une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l’aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d’adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.

« Le Parc naturel du Luberon c’est une vraie aventure, j’en fais partie en tant que présidente du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.
En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques

Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.
Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

Imaginer un urbanisme plus harmonieux

La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

> « La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »
>
> *Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional*

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

Une charte collective et participative

Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaitre leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

> « Un projet adapté au territoire. »
>
> *Laure Galpin, directrice du Parc*

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

Le Parc s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

Des thématiques et une réflexion d'avenir

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager les enjeux principaux qu'il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l'intérieur on décline aussi tout un tas d'enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

> « Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l'environnement et le développement économique « « c'est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaitre, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

Un débardage de chevaux en guise de commencement

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence Hipposervices pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

Une révision avec des défis et des changements concrets

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

-Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
-Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
-Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
-Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
-Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
-Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 19 avril 2024

locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.

Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs. Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

Continuer à former les citoyens de demain

Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le château de l'environnement de Buoux « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !